

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

La Gendarmerie recrute

Nouvelles Municipales

Mémoires de Bouverans

-Les Croix

Le Cercle des Jeunes

Du côté de l'école

Aux Amis de la pêche

Tribune libre

-Bilan d'un siècle

-Effet de serre - effet de mode

-Arrêtons le massacre

Etat Civil

Le Mot du Maire &&&&&&&&&&

Chers amis habitants du village,

Alors que le sablier de l'année 2000 et du deuxième millénaire libère les derniers grains, il convient de jeter un regard en arrière pour faire une analyse des faits qui ont marqué notre village au cours du dernier semestre ainsi qu'une rétrospective de ce dernier mandat qui arrive à son terme en Mars prochain.

Reprenant tout d'abord le début de ce semestre marqué par un 15 Août particulièrement bien réussi grâce à l'initiative et à l'engagement des jeunes que je félicite en votre nom non seulement pour cette fête du 15 Août mais aussi pour l'organisation du « Téléthon » et, d'une manière plus générale pour leur disponibilité permanente avec les pompiers du CPI de Bouverans.

En ce qui concerne les problèmes liés à la tempête, vous en connaissez les détails depuis l'origine, le temps a passé avec l'exploitation d'un volume important mais il reste encore beaucoup à faire la situation actuelle est la suivante :

Volume sinistré : 28 952 m³ dont 15 188 m³ sont exploités

Vendus : 9 680 m³ répartis de la façon suivante :

- à l'unité de produit	5 079 m ³
- bois façonnés vendu bord route	2 285 m ³
- vente amiable	155 m ³
- cession de coupe 1999	600 m ³
- prévente stocké	1 561 m ³
Stocké invendu	5 508 m ³
Soit au total	15 188 m ³

Il faut donc retenir que malgré les difficultés importantes des négociations à l'arraché avec les exploitants forestiers nous avons, grâce à l'action de l'association des communes forestières et de l'ONF, limité les dégâts tout en constatant que la perte sera importante et qu'il faudra de nombreuses années pour reconstituer le milieu et retrouver une sérénité forestière. La vision du futur reste assez trouble sur deux points !

- La vente des bois stockés qui devrait certainement être mutualisée.
- Sur le volume des possibilités futures qui sera réduit.

En ce qui concerne le problème financier :

- Le montant des ventes est de :	1 423 135 Frs
- Le montant des dépenses est de	1 378 370 Frs réparti comme suit
Location aire de stockage plus transport :	302 049 Frs
Façonnage	1 075 828 Frs
Frais divers, (marquage etc...)	493

Ces chiffres démontrent la difficulté qui d'ailleurs nous a contraint à effectuer un emprunt de 2 000 000 frs pour le stockage bénéficiant d'un taux d'intérêt de 1,5% taux d'intérêt qui à mon sens aurait dû être pris en charge par l'Etat.

Par contre le déficit budgétaire, suite à cette opération a été régularisé.

J'ajouterai, pour conclure sur ce chapitre que nous devons percevoir une subvention d'équilibre importante. Dans les faits elle se traduit par une somme de 220 000 Frs c'est à dire le 1/5^o du déficit ,l'enveloppe Départementale ayant été réduite à 6 MF dans une répartition que je m'efforcerai d'éclairer

Dans le précédent bulletin je soulignais l'inadaptation de l'Etat pour faire face à une situation de crise j'ajouterais aujourd'hui que les discours ne sont pas suivis des effets préconisés dans les belles paroles.

Revenant à ce qui concerne la vie du village, je souligne que la fermeture définitive du café PARNET, signifie pour notre milieu la perte d'un lieu de rencontres et d'animation, par contre en ce qui concerne la licence, perdue depuis Août, il faut savoir que les lois ont changé et il est maintenant possible d'obtenir rapidement une nouvelle licence auprès des Douanes, La réouverture d'un petit commerce serait une heureuse initiative.

En ce qui concerne les travaux seul le projet d'assainissement a été réactivé, par contre nous sommes liés aux contraintes de procédures et bien entendu condamnés par des délais pénalisants qui nous portent à la mauvaise saison. Que faire ?

Comme je vous l'avais déjà indiqué nous sommes soumis à l'obligation de s'associer dans le cadre de l'intercommunalité, votre conseil a donné un avis favorable pour l'aménagement d'une intercommunalité déterminée par le périmètre de l'actuel syndicat de Frasne. Par contre, le bourg de Frasne duquel nous sommes quelque peu ignoré se tourne par suite d'influences et de problèmes relationnels du côté de Levier avec le désir de voir se développer un périmètre plus important. Projet que nous refusons sachant par expérience qu'en nous éloignant du centre de pouvoir nous serons pénalisés et qu'en suite nous serons obligé de par notre faible dimension de nous plier en permanence aux décisions prises par les grosses communes. Frasne n'ayant pas voulu modifier sa décision nous sommes donc contraint d'attendre le renouvellement des conseils municipaux sachant au départ que nous perdons, au titre de la D.G.F. de l'intercommunalité, une somme importante. D.G.F. que l'Etat réduit pour les communes isolées.

Quelques mots sur la rétrospectives de notre mandat qui va prendre fin avec les élections des 11 et 18 Mars.

Au départ j'exprime ma tristesse de terminer ce mandat à dix rendant un hommage à Louis qui nous a quitté prématurément et dont nous avons toujours apprécié les compétences, la gentillesse et le dynamisme.

Dès notre installation nous avons été confrontés aux problèmes majeurs du Syndicat avec la réhabilitation de la vallée du Drugeon l'assainissement ainsi qu'aux multiples problèmes intercommunaux. Inquiets au départ il faut reconnaître l'importance du travail fait et surtout en dégager les aspects positifs. Tout n'est pas parfait il est vrai mais il faut savoir que nous sommes poussés par une évolution très forte tant par les exigences du contexte Européen que par l'évolution de notre société et par suite des exigences des populations. Une ombre pourtant au tableau dans l'augmentation trop rapide des dépenses et la modification permanente des structures dans lesquelles la commune, base de notre République tend à voir son identité, sa personnalité et son originalité de plus en plus réduites. Si des divergences de point de vue avec le Président existent, ce qui est d'ailleurs normal, il faut reconnaître qu'il a fait avancer le Syndicat tant au niveau des résultats que des structures avec l'aide, soulignons le aussi, de sa collaboratrice Mme Geneviève MAGNON très compétente et de Françoise MARMIER secrétaire.

Notre village, dans le cadre des travaux d'assainissement est aujourd'hui traversé dans toute sa longueur par le collecteur intercommunal ce qui nous a permis de raccorder le Nord du village en profitant des travaux collectifs, il reste beaucoup à faire et tout dépend bien sur de nos possibilités financières.

A notre arrivée en 1995 les travaux d'installation du chauffage de l'église étaient commencés nous avons assuré le suivi jusqu'à la fin de ceux-ci amené d'ailleurs à modifier la sortie du réseau d'écoulement des eaux de pluie de l'église totalement détérioré.

- La réfection totale de la rue Chemin du Pont
- Travaux entrepris par le C.M. 1995 – 2001

- Aménagement de deux logements dans le bâtiment école.	Coût	712 844
- Réfection totale des locaux de l'école avec mise aux normes	«	91 309
- Echange chaudière de la salle polyvalente	«	35 215
- Construction de deux garages – remise en état local pont bascule		150 244
- Mise en place ascenseur d'escalier mairie pour handicapés	«	108 229
- Installation triflash	«	16 226
- Réfection chemin coin des petits	«	18 427
- Réfection total en forêt (chemin Anatole Faivre)	«	339 077

En ce qui concerne la scierie communale, la commune jusqu'à ce jour à toujours répondu aux besoins s'engageant d'ailleurs de façon importante sur le plan financier toutefois, il faut aujourd'hui remarquer que l'évolution des techniques, l'ouverture des marchés posent problèmes au locataire. Le conseil saisi d'une demande d'agrandissement et de construction étudie pour trouver une ou des solutions étant entendu que si la scierie ne rapporte pas sur le plan financier elle est la seule activité en dehors de l'agriculture, permettant de maintenir quelques emplois au village.

Nous allons être confronté prochainement à la nécessité du tri sélectif dont la solution sera certainement traitée dans le cadre de l'intercommunalité.

Au niveau du regroupement pédagogique l'enseignement par lui-même s'effectue dans des conditions relativement correctes, son directeur, troisième adjoint de notre conseil dirige cette structure avec beaucoup de compétence, par contre il est aujourd'hui confronté à des problèmes de discipline qui n'évoluent pas dans le bon sens, et, du bon sens il en faut beaucoup en matière d'éducation sachant que la jeunesse d'aujourd'hui sera la responsable de demain, qu'il n'y a pas que des droits mais aussi des devoirs.

Je voudrais aussi dire quelques mots sur les charges du secrétariat qui doit faire face à des contraintes de plus en plus lourdes tant au niveau administratif qu'au niveau comptable et remercier Claire et Michel pour leur travail effectué avec beaucoup de compétence et d'amabilité. Merci également à tous mes conseillers qui eux aussi ont assurés leurs responsabilités avec cœur et régularité me permettant de citer mes trois adjoints pour leur collaboration.

Je conclurai sur une note optimiste en espérant que grâce à l'action des jeunes et des membres du 3° Age ce dernier dirigé avec beaucoup de compétence par Cécile Defrasne, notre village reste vivant avec l'aide bien entendu de toutes les personnes volontaires qui pourront toujours apporter leur pierre à l'édifice comme cela vient d'ailleurs de se faire avec les mamans pour Noël avec un goûter et la distribution des colis aux personnes âgées. Je souhaite donc à tous à travers le bulletin municipal et de vive voix le 6 Janvier une bonne année 2001 et la santé surtout pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Le Maire.



GENDARMERIE

Une force humaine

LA GENDARMERIE RECRUTE

Institution chargée d'assurer la protection des personnes et des biens, du maintien de l'ordre public et de l'exécution des lois, la gendarmerie, force militaire composée de plus de 100000 hommes et femmes, effectue un recrutement permanent. Pour l'année 2001, plus de 3000 postes de sous-officiers et 8000 emplois de gendarmes adjoints volontaires sont offerts. Dynamisme, esprit d'initiative, disponibilité, sens des relations humaines, sont autant de qualités nécessaires à votre épanouissement au sein de ce grand service public.

N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE

UN METIER AU SERVICE DES AUTRES

- Carrière officier
- Carrière sous-officier
- Gendarme adjoint
- Corps de soutien technique et administratif
- Personnel civil

Nom :

Prénom : Age :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Niveau d'études :

Pour plus de renseignements, vous adresser au

**CENTRE D'INFORMATION ET DE
RECRUTEMENT DE LA GENDARMERIE**

17, avenue Elisée Cusenier
25000 BESANCON
☎ : 03.81.82.18.88.





Prévention routière ~ Civisme

Noël 2000 : 97 morts (80 en 1999) - 1 700 blessés.

Causes : 50 % alcool au volant - 50 % vitesse, non respect du code de la route.

Soyons responsables, respectueux des autres, modifions nos habitudes.



Nouvelles municipales

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 août 2000

PREAMBULE :

Monsieur le Maire fait état des travaux d'aménagement du site de la Chapelle du Lac , de l'avancement des divers dossiers de subventions (bois , chapelle) , d'une reprise des travaux d'assainissement dans le village après une entrevue avec un responsable de la DDE le 31 août .

Il remercie tous les organisateurs de la fête du 15 août qui ont oeuvré à sa réussite .

URBANISME :

Déclaration de travaux de M. CHAGROT Michel : le dossier conforme sera expédié avec accord .

APPARTEMENT COMMUNAL :

Monsieur DICHAMP Alain dénonce le bail à compter du 1er novembre 2000 . La famille CAROU occupera le logement communal à compter de cette date .

COURRIER SCIERIE VUILLEMIN:

Lecture est faite du courrier de M. Gilles MARMIER quant à l'extension de la scierie . Une prochaine séance du Conseil Municipal se réunira avec les intéressés responsables pour débattre du projet de développement , des orientations et des besoins de l'entreprise , des coûts pour la commune ... Une décision sera alors prise .

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la tarification de l'eau pour l'année future :

Prix au m3 d'eau	1.60 F
Prix d'assainissement au m3	1.60 F
Frais d'exploitation par foyer	100.00 F
Taxe d'assainissement par foyer	100.00 F

Cette somme de 200 F par an exigée **à chaque foyer** du village concernera l'exploitation du précieux liquide et l'assainissement des eaux usées plus équitablement .

En cas de détérioration , les compteurs et sous-compteurs seront à la charge de la commune et remplacés .

SITUATION EXPLOITATION BOIS ET CHABLIS :

Budget bois syndicat mixte de la vallée du Drugeon : il s'équilibre , dépenses et recettes à 8 278 035 F TTC .

Suivi des volumes à Bouverans : estimation à 28 952 m3 au 30/05/2000 .

Total des bois vendus : 11 181 m3 soit environ 43 % .

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 octobre 2000**

INTERCOMMUNALITE

Le 27 juin 2000, le Conseil Municipal acceptait d'adhérer à une communauté de communes ayant pour périmètre le Syndicat Mixte de la Vallée du Drugeon et du Plateau de Frasne incluant nécessairement l'adhésion de la commune de Frasne. Malheureusement, cette bourgade qui devait être le moteur du secteur, l'épicentre de notre plateau, n'a pas accepté la communauté naturelle du plateau de Frasne pour se tourner vers Levier. Nous le déplorons. Le projet est donc gelé dans notre secteur pour un avenir indéfini. Le Conseil Municipal espère qu'une telle décision ne sera pas lourde de conséquences graves.

URBANISME:

Permis de construire M. FRACHEBOIS Bernard : Aucune objection de la part du Conseil Municipal pour le projet de construction d'un garage et d'un auvent pour bois.

Demande d'achat de terrain : lecture est faite d'un courrier de M. VALLON Christian quant à l'acquisition de 6 ares de terrain situés au « Mont d'Aussaint » sens Bouverans Bonnevaux ZO 131 pour construction d'un chalet. Le Conseil Municipal accepte le marché au prix fixé de 80 F le m². Un chemin d'accès devra néanmoins être préservé entre les propriétés de C. VALLON et H. PARNET, laissant le passage entre la route du Lac et la passerelle qui enjambe le Drugeon.

DIVERS:

Demandes de subventions : elles sont toutes rejetées.

Courrier remerciement : lecture est faite du courrier de Lilian Bourgeois qui remercie le Conseil Municipal pour le dictionnaire Larousse édition 2000 offert pour son entrée en 6ème.

Situation exploitation des châblis : à ce jour, ce sont 6000 m³ appartenant à la commune qui sont stockés sur les aires à bois aménagées près de l'Entonnoir de Bouverans.

Informatique : compte-tenu du travail important et de sa complexité, le secrétariat de mairie sera équipé d'un matériel informatique correspondant aux exigences actuelles.

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 décembre 2000**

budgets supplémentaires 2000

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les propositions de budgets supplémentaires

Budget général

Dépenses de fonctionnement	: 288 173F
Recettes de fonctionnement	: 1 361 118F
Dépenses d'investissement	: 539 003F
Recettes d'investissement	: 2 469 153F
Excédent fonctionnement	: 1 072 945F
Excédent d'investissement	: 1 930 150F

Budget eau

Dépenses de fonctionnement	: 13 793 F
Recettes de fonctionnement	: 13 793 F
Dépenses d'investissement	: 8 200 F
Recettes d'investissement	: 8 200 F

COURRIER SCIERIE VUILLEMIN : PROJET D'extension

Dans un souci de développer et moderniser son activité, la Scierie VUILLEMIN abandonnerait l'actuel bâtiment communal devenu désuet, hors normes, et demande une extension vers les communaux de 5 ha.

La Société Pastorale se réunira afin d'étudier la possibilité d'abandonner la superficie nécessaire à l'implantation d'une nouvelle scierie.

FORET : Point sur la situation :

Ce sont actuellement 7 000 m³ appartenant à la commune de BOUVERANS qui sont stockés sur l'aire de BOUVERANS et celle de FRASNE.

PROLONGATION GEL DE COUPES 1999 : Scierie LORIN :

Le Conseil Municipal accepte le gel de coupe proposé pour une durée de 1 an .

DENEIGEMENT : COURRIER DE M.RINALDI Jean-Paul

Le Conseil Municipal accepte le forfait de 10 passages minimum au prix de 700F l'un pour l'hiver 2000-2001 .

URBANISME :

La demande de travaux de M.PIERRE Arno (pose d'un vélux) n'appelle aucune objection .

TRAVAUX ÉCOLE : PARTICIPATION COMMUNES DU R.P.I. :

Les différentes communes du RPI participeront au financement des travaux de transformation de l'école de BOUVERANS (Travaux exécutés en août 1999)

Répartition : coût total : 73 036 F

BANNANS	5 032 F	BULLE.....	5 508 F
DOMPIERRE.....	3 519 F	LA RIVIÈRE.....	10 846 F
BOUVERANS	48 131 F		

sommes calculées en prenant en compte la population d'après recensement 1990

DEMANDES DE SUBVENTIONS :

Toutes sont rejetées .

DIVERS :

Lettre Abbé André VUILLAUME :

Le conseil Municipal accepte de confier au caveau des prêtres dans le cimetière communal du village , le corps de l'abbé VUILLAUME lorsque le moment sera venu dans un avenir le plus lointain possible conformément à ses volontés .

Renouvellement matériel informatique mairie :

Une dotation de 50% sera octroyée lors du changement de l'outil informatique du secrétariat de mairie .Après étude des caractéristiques et du suivi , c'est « INFORMATIQUE TRANQUILLE de PONTARLIER qui procédera à l'installation du nouveau matériel .

Tourniquet « Place des Vairons »

Suite au saccage du tourniquet durant l'été , une contribution de 200 F par enfant responsable des dégâts sera demandée aux familles concernées .

Voeux du Maire :

Monsieur VALLON Robert , maire de BOUVERANS , présentera ses voeux à la population le samedi 6 janvier 2001 à la salle des fêtes dès 20h30min. Un vin d'honneur suivra l'allocution .

Colis de Noël et repas du 3°Age :

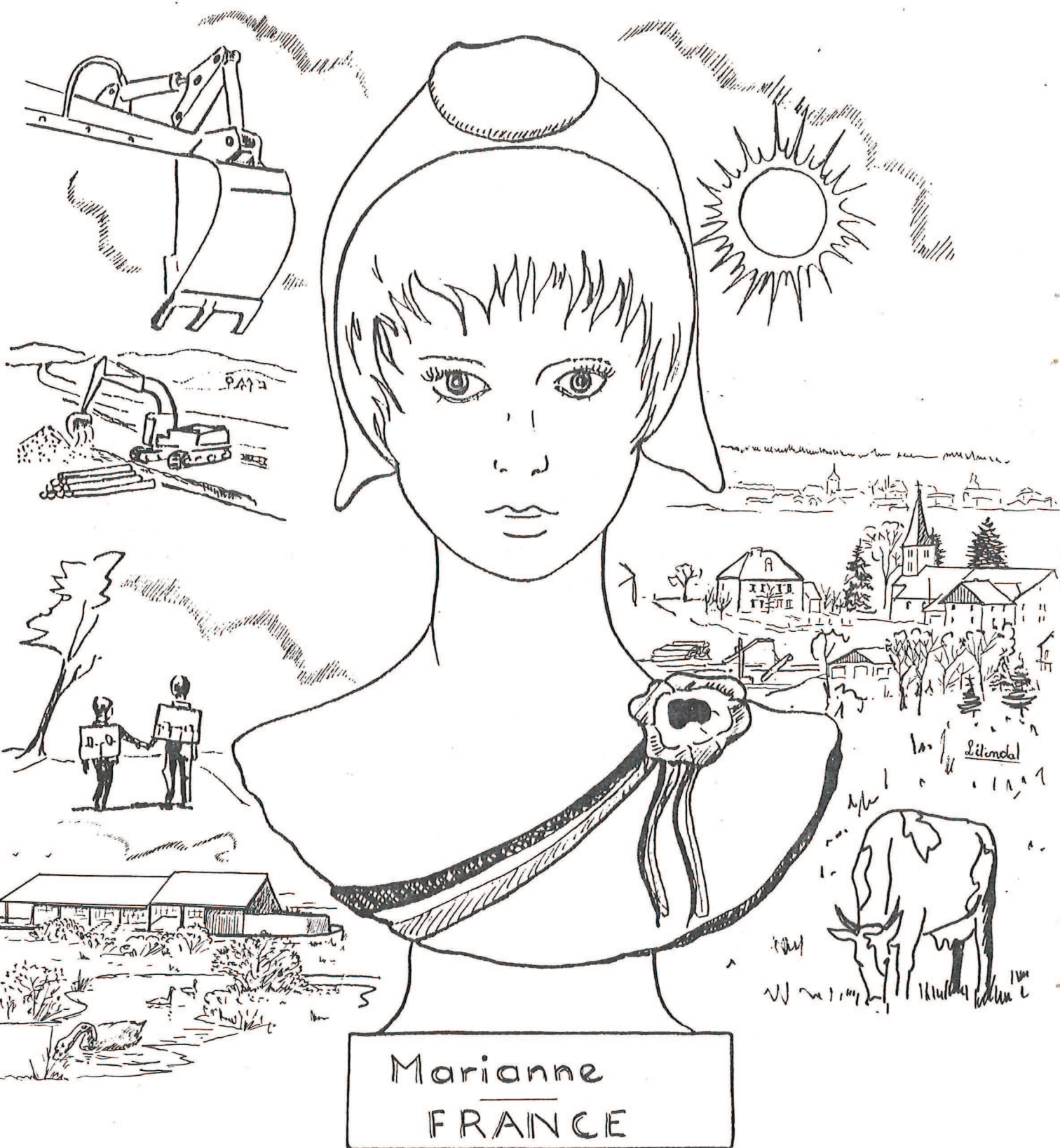
Le repas se déroulera le 19 décembre 2000 à la salle des fêtes et les colis seront distribués le lendemain par le Père Noël en calèche .

Nettoyage terrain distillerie :

De manière à rendre plus acceptable le Quartier du Coin des Petits et du Vieux Pont , les divers matériaux entreposés derrière la distillerie seront enlevés et le lieu nettoyé

ELECTIONS MUNICIPALES

11 MARS 2001-18 MARS 2001



Vous allez choisir une équipe pour 6 années 2001-2007

Mémoires de Bouverans

Les Croix

Plus ou moins belles, plus ou moins anciennes, les croix jalonnent nos chemins, elles font tellement partie du paysage qu'on ne les voit plus. Elles résistent aux intempéries, certaines aux révolutions, mais toutes sont des symboles heureux ou douloureux et les témoins d'une foi sincère empreinte parfois de superstition.

A Bouverans, 11 croix rappellent à chacun ces traditions religieuses.

◆ La Croix de la bèche :

C'est sans doute la plus ancienne.

Elle se trouve au point culminant de la commune, 1092 m, à l'intersection des 3 communes de la Planée, La Rivière et Bouverans, sur la voie dite de la Rivière à Labergement Sainte Marie. (cadastre)

Au vu des doubles empreintes laissées dans la roche et qui marquent le passage des roues, on peut penser que cette route date de la période romaine.

Elle est citée sur un traité daté de mai 1280 signé entre le Comte OTHON IV et Jean de CHALON ARLAY qui définirent les limites de leurs territoires respectifs, disant notamment "que les gens du comté ne doivent pas traverser le chemin par lequel on va du Mont Sainte Marie à la Rivière par dessus le MORCHIN pour faire des défrichements".

Un grand trafic :

Cette route était très fréquentée, c'était le seul passage sur la montagne du Laveron, le chemin de la Planée. La vie de Bannans n'existait pas, la route Bouverans-Bonnevaux non plus. De plus elle permettait d'éviter le péage de Pontarlier et de Bonnevaux. Elle faisait partie de ces nombreuses routes du sel, était fréquentée aussi par les moines de l'abbaye du Mont Sainte Marie.

L'abbaye du Mont Sainte Marie :

A la même époque, le 9 mars 1199 exactement les moines cisterciens s'installent à Labergement Sainte Marie et se voient dotés de grandes propriétés foncières dont les granges de Cessay à Frasné. Pour se rendre à Cessay ce chemin était le plus court et donc fréquenté par les moines.

Les archives sont muettes sur ce sujet mais il est probable que ce soient eux qui aient érigé la première croix de la Bèche.

Restauration de la Croix :

En 1901, cette croix probablement âgée de plusieurs siècles était certainement en mauvais état. L'abbé Redoutey, curé de Bouverans décide, avec ses confrères de la Planée et de la Rivière de la restaurer.

Arthur Drogrey, tailleur de pierre à la Rivière a été chargé du travail, un nouveau socle en pierre surmonté d'une croix en fer de 3 m a été érigé, c'est le calvaire que nous connaissons aujourd'hui.

La petite histoire :

Cette croix devait être bénie de concert avec les habitants des 3 communes par un beau dimanche après-midi. Hélas ! Un violent orage éclata, dispersant tous les paroissiens en procession. On ravale les chants, on enrôle les bannières et on prit rendez-vous pour le dimanche suivant.

L'inauguration put cette fois se dérouler convenablement, si la croix fut bien arrosée ce ne fut pas avec les eaux célestes.

Les éléments les plus anciens ont été extraits du livre de Michel Renaud "les granges de Cessay à Frasne".

◆ La Croix de mission :

A l'origine elle se dressait à l'entrée de l'ancien cimetière qui a été "déménagé" en 1972 en "Meure" (ça ne s'invente pas). Elle a été déplacée d'une vingtaine de mètres, elle se dresse maintenant sur la pelouse à côté de l'église accompagné d'un pin souffreteux.

Cette croix datée du XVI^e siècle est d'un modèle très rare, côté ouest un Christ en croix, de l'autre une Vierge à l'enfant.

Une plaque a été rajoutée par la suite "Croix de Mission 1954".

Les années commencent à peser sur cette belle antiquité, des lichens et les méfaits de la pollution appellent à un lifting, de plus elle a un petit air penché depuis la dernière tempête.

Classée aux Monuments Historiques, elle est peut-être la fierté des paroissiens mais ne fait pas le bonheur pour quiconque construit ou rénove dans un rayon de 500 mètres.

C'est le revers de la médaille.

◆ La Croix rouge :

C'est une belle croix en pierre construite pendant la période révolutionnaire (un peu avant sans doute) par le curé de la paroisse qui s'appelait Rouge, un nom facile à porter dans ces années tourmentées.

Elle marquait le départ du chemin des "Longs-Traits" qui à l'époque se prolongeait jusqu'à Frasne. Pour rejoindre ce village on empruntait toujours cette voie, les plus âgés du pays peuvent en témoigner, ils l'ont fréquentée mais avec des chevaux ou des boeufs évidemment.

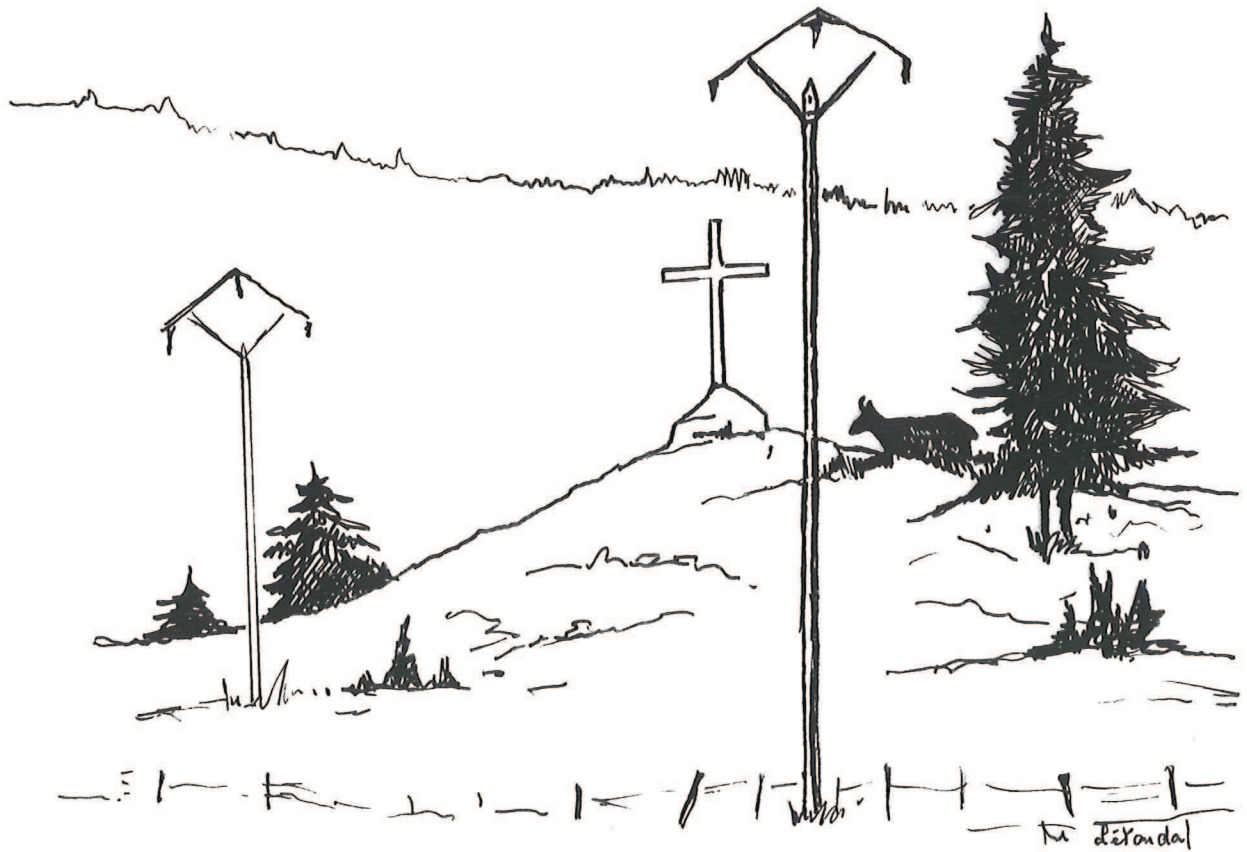
◆ La Croix des Longs-Traits :

Erigée en bois sur une pierre sommairement taillée elle se dresse elle aussi sur l'ancienne route qui reliait le village de Frasne. Quelques 500 mètres plus loin, sur le même chemin, "au bief de Frasne" se trouvait aussi une croix du même type mais elle a disparu il y a une trentaine d'années. Celle des "Longs-Traits" a résisté aux intempéries grâce aux soins des bonnes âmes. Merci à Pierre et Bernard Defrasne.

"croix Rouge"



"croix Blanche"



◆ La Croix de l'oratoire :

C'est imposant calvaire à l'entrée nord du village est l'oeuvre de l'abbé Redoutey curé de la paroisse jusqu'en 1911. (lui-même qui en 1901 restaure la croix de la bèche)

Ce prêtre courageux a entrepris avec sa pelle et sa pioche le défrichage des abords d'un petit oratoire du XVI qui abritait une Vierge bourguignonne de même époque qui a été dérobée en 1970. Il a donc fait construire cette belle croix, certainement en 1886 puisqu'elle porte l'inscription "jubilé 1886" et planté des sapins tout autour et une haie d'aubépine qu'il entretenait au cordeau.

Ces sapins ont poussé très vite pour former un petit bois, abritant du bruit et des regards ce petit coin tranquille propice à la méditation.

Hélas il y a une dizaine d'années deux tronçonneuses mirent à bas tous ces arbres que l'on a essayé de remplacer par quelques feuillus chétifs. "L'oratoire" que l'on apercevait de loin et qui accueillait l'arrivant de son imposante stature a perdu tout son caractère et tout son charme. Ce n'est plus qu'une croix comme les autres devant qui on passe sans la voir.

◆ La Croix d'entre deux ponts :

On l'appelle aussi croix Sylvain du nom de Sylvain Prospère Rousselet qui l'aurait certainement faite construire.

Comme celle de l'oratoire elle est datée de 1886 et placée sur un chemin très fréquenté à l'époque. En effet pour se rendre à la Rivière on passait par le "Coin des petits", le "Champs Courbet" et "Eparu". Avant les années 1970, années du remembrement, le chemin était très marqué, bordé de murailles, il existe encore sur toutes les cartes.

Le pont du "Coin des petits" est très ancien, il a subi d'importants travaux de réfection pendant la Révolution et il y a une dizaine d'années. On appelle le pont de la salle des fêtes le pont neuf bien qu'il date tout de même de l'an XII (entre septembre 1803 et septembre 1804). C'est Napoléon 1er consul qui le fit construire en même temps que la route qui mène à Bonnevaux.

Archives de Bouverans : "20 familles habitent le "Mont d'Aussain" et quand les eaux sont grandes, sont obligés de prendre le cheval pour se rendre au village. Ceux-ci sont à ½ heure de la Rivière, ceux du quartier bise sont à ¼ d'heure la Rivière. Nous sommes à 1 heure de Bannans".

Pour se rendre à la Rivière la plupart des habitants passaient donc devant cette croix ainsi que celle du "Luschiau".

◆ La croix du Luschiau :

Elle ressemble beaucoup à la précédente, elle est en fer, plantée sur une pierre mal taillée, mais pour consolider l'ensemble on a coulé du béton, effaçant sans doute toute inscription. On peut penser qu'elle est de même époque et qu'elle est là, comme les autres pour jalonner le chemin Bouverans-la Rivière.

◆ La croix de la rue des 7 fontaines :

Elle est située sur l'ancienne route qui menait à Dompierre, entre 3 tilleuls, sur un socle imposant monté avec des pierres percées que l'on trouve en forêt. La croix est en bois, elle a été refaite cette année en mélèze par Jacques Bonjour que nous remercions. Aucune inscription. Cette construction est sans doute l'oeuvre d'un homme ou d'une famille en remerciement d'un événement heureux, d'un vœux exaucé, d'une guérison, ou le retour d'un fils de la guerre.

◆ La croix blanche :

Encore une croix érigée en remerciement d'un événement heureux. En 1930 Séraphin Parnet fit construire ce calvaire car son fils Paul, au volant du camion de la scierie familiale quitta la route, chute au lac...et s'en sortit indemne !

Cette croix fut coulée sur le chantier de la scierie et dressée non loin du lieu de l'accident, sur une hauteur dite de "Renaud-Piquet", à côté du "creux Pré Parçon", mais plus communément appelée la croix blanche depuis l'événement. Il est vrai que cette croix, contrairement à beaucoup d'autres est bien entretenue, toujours bien blanche grâce aux soins de la famille, en particulier de ceux de Félix.

L'inauguration eut lieu à l'automne 1930, le jour du pèlerinage du lac. Depuis la chapelle on se déplaça en procession jusqu'à la croix pour la bénir.

◆ La croix du cimetière :

Elle a été coulée en béton armé en même temps que la construction du cimetière vers les années 1950. Érigée au centre, sur le caveau des prêtres, elle fut ensuite déplacée là où elle se trouve maintenant pour des raisons d'ordres pratiques. Elle gênait aussi quelques âmes sensibles qui trouvaient que la croix tournait le dos aux premiers locataires des lieux et qu'elle regardait plutôt la Rivière que Bouverans. Ce n'était vraiment pas supportable !

◆ La croix du gros tilleul :

C'est la plus récente. Érigée par l'abbé Parnet après la guerre, on peut lire sur son socle en béton : "la paroisse reconnaissante 1939-1945". Avec les jeunes du village l'abbé Parnet l'a coulé dans le bâtiment communal "les Douches", puis transportée sur place sur un triqueballe. A l'aide de corde elle a été dressée sur son socle au pied du gros tilleul qui lui n'a pas survécu.

Cet inventaire terminé, on est surpris de la quantité et de la qualité de ces croix qui font partie de notre patrimoine local. Ce 21ème siècle dit de vitesse et de progrès laisse peu de place à ces symboles qui, s'ils ne sont pas oubliés sont sérieusement délaissés. Il n'en fut pas toujours ainsi, nous avons connu un temps où elles étaient entretenues, fleuries et visitées.

Les rogations :

Le lundi, mardi, mercredi qui précèdent l'ascension on rendait visite à 3 croix.

L'ascension a lieu 40 jours après Pâques et Pâques le dimanche qui suit la pleine lune qui commence en mars. Toutes ces fêtes, d'une année à l'autre, peuvent varier de 28 jours sur le calendrier mais sont toujours plus ou moins en rapport avec l'avancement de la saison. Ainsi les Stes Glaces, jadis Stes Mamère, St Gervais et St Pancrace, qui se fêtent à la pleine lune suivante, annoncent toujours des jours de froid, mais c'est les derniers, et le fleurissement des épines noires.

Donc pendant 3 jours de suite, après la messe du matin, on partait en procession visiter une croix, préparée et fleurie par les plus proches voisins, tout en invoquant, en latin, tous les saints du paradis. Invocations entrecoupées de dizaines de chapelets et de chants.

Ces pèlerinages avaient un but premier : de bonnes récoltes. Le lundi était dédié aux foins, le mardi aux moissons et le mercredi aux vendanges.

Nos voisins suisses croyant aux bienfaits de ces fêtes, disaient avec leur accent : "il ne fera pas beau tant que les français n'aurent pas rogate".

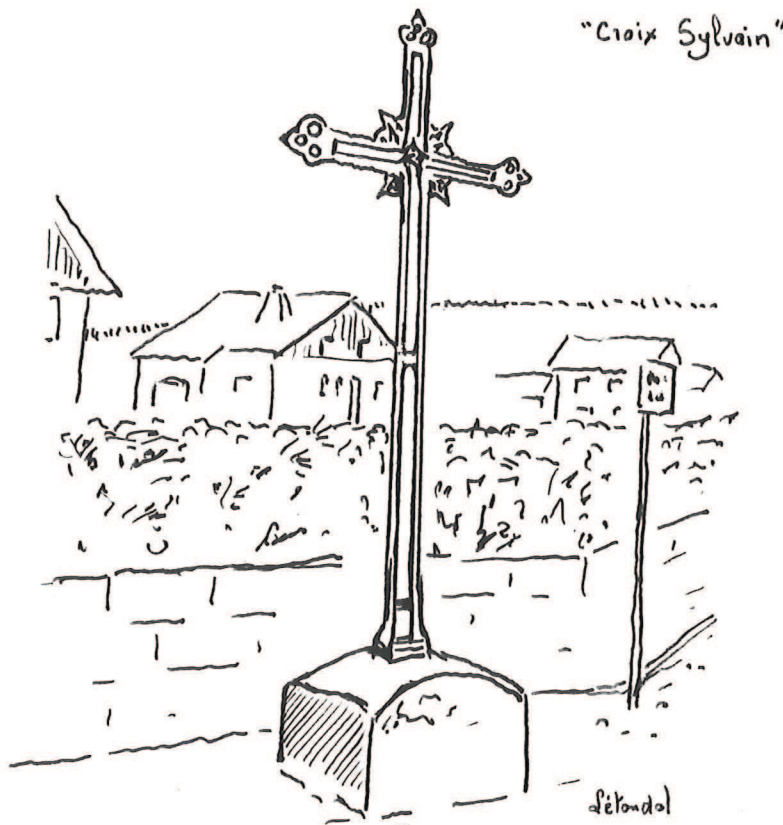
Il y avait aussi deux processions à l'oratoire, le 27 avril à la St Marc et le 15 août jour de l'assomption.

Le 1er dimanche de mai, c'était l'anniversaire de l'invention de la Ste croix, chacun apportait à la messe des petites croix qu'il avait confectionnées pour les faire bénir avant de les planter dans les champs.

L'évocation de ces pratiques pas toujours très catholiques font sourire aujourd'hui, surtout les jeunes qui ont d'autres occupations. Ils ont aussi d'autres inquiétudes plus graves que celles de leurs anciens, et il n'est pas impossible qu'en cas de sale temps, ils se souviennent de ces croix, et comme leurs aînés s'y rendent en procession pour demander aide et protection.

Qui sait ??

Henri DEFASNE





Le Cercle des Jeunes

Au cours de l'année 2000, les jeunes de Bouverans ont organisé diverses animations :

* Bal masqué :

"Au bal...au bal masqué, ohé, ohé !
Elles dansent, elles dansent, elles dansent
au bal masqué !..."

Le 4 mars 2000, le Cercle des jeunes de Bouverans a organisé un bal costumé. Les jeunes du village, mais également ceux des villages voisins, ont répondu présents et ont oublié le temps d'un soir qui ils étaient pour se mettre dans la peau d'un Schtroumpf, d'un Dalton, d'Obélix ou encore d'une religieuse !...

Cette soirée n'a pas été organisée dans un but lucratif mais pour créer une animation dans le village. Le pari étant réussi, nous vous donnons rendez-vous au bal masqué 2001 pour une soirée encore plus enivrante !

* Week-end à Montbenoît :

Les 18 et 19 mars, les jeunes de Bouverans se sont retrouvés pour un week-end en randonnée autour de Montbenoît, réunissant un peu d'aventure, pas mal d'effort et beaucoup de plaisir ! En effet, nous avons suivi les itinéraires tracés et sillonné les forêts de Montbenoît, Liévreumont, Montflovin, mais insouciant, nous n'avions pas pensé que depuis que la carte des sentiers pédestres avait été réalisée, la tempête était passée par là !

Et c'est non sans mal mais avec beaucoup de rires que nous avons dû escalader les arbres que la tempête avait abattus. Le soir, nous nous sommes retrouvés au gîte de l'Etape. Oubliant les ampoules aux pieds et les mollets fatigués, nous avons passé une agréable soirée en chantant et en dansant jusque tard dans la nuit !



* **Assemblée générale** :

Le 14 avril, le Cercle des jeunes a tenu son assemblée générale annuelle. Après avoir approuvé les comptes financiers, un bilan moral a été réalisé. De nouvelles idées ont été proposées et la composition du bureau a été revotée. Le bureau du Cercle des jeunes a accueilli un nouvel habitant au village Mr Jean-Pierre ROBERT, et se compose ainsi :

DEFRASNE Benoît : Président
VALLON Christophe : Vice-Président
VUILLAUME Frédéric : Trésorier
LAFFLY Sabrina : Secrétaire
COMTE Sophie : Secrétaire
MARMIER Jean-François : Assesseur
ROBERT Jean-Pierre : Assesseur
DEBOIS Grégory : Assesseur
VALLON Florent : Assesseur

* **15 Août 2000** :

A l'occasion de la 43^{ème} Fête des Vairons, le Cercle des jeunes de Bouverans a concocté un "programme de choc". La journée a débutée par un apéritif animé par des danses, puis avec des jeux intervillages, un cross adulte et des cross enfants, le fameux tiercé des grenouilles, un concert de musique, des repas, la diffusion de la Carte aux Trésor sur écran géant et un grand bal musette.

Mais le moment fort de cette journée fût la nouveauté de cette année : la brocante dans la grande rue. Satisfaits du succès de cette animation, les jeunes ont décidé de renouveler l'expérience pour la 44^{ème} Fête des Vairons.

* **Repas de remerciements** :

Afin de remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de la fête, le Cercle des jeunes les a invité à partager un repas fort sympathique.

* **Visite du Généthon** :

Une délégation du Cercle des jeunes a eu le privilège de visiter le Généthon : centre de recherche médical des maladies génétiques à Eury. Cette visite a pu être réalisée grâce à Mr BARATAUD Président de l'AFM (association française de la myopathie) originaire du secteur de Pontarlier, mais également parce que la ville de Pontarlier sera peut-être centre télévisé pour le Téléthon 2001. Cette visite, très intéressante, a fortement motivé les jeunes de Bouverans pour récolter des fonds pour le Téléthon.

* **Téléthon 2000** :

Le vendredi soir, le Cercle des jeunes a organisé un tournoi de tarot. Le samedi après-midi, démonstration de judo, vente d'ampoules et souper dansant étaient au programme. Le tout s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et l'association tient à remercier tous les participants et les généreux donateurs de lots, plus précisément Mr Yves BOHIN qui a offert les lots pour le tournoi de tarot, la

boulangerie Bachelet pour les baguettes des sandwiches, la société de fromagerie pour le fromage, toutes les pâtisseries du village, le judo-club de La Rivière Drugeon, le club du 3ème âge, les musiciens qui se sont produits à l'apéritif, Sophie et Sabrina qui ont animé la soirée du samedi soir.

* **Bilan Financier :**

- Dépenses	(Boissons-Repas-Assurance)	6 715,13
- Recettes	- Tarot (inscription + buvette)	2 655,00
	- Démonstration du judo-club	450,00
	- Vente d'ampoules	370,00
	- Souper dansant	5 150,00
	- Buvette + pâtisseries	5 101,00
- Dons		2 320,50
Total		9 381,37

Le Cercle des jeunes de Bouverans présente ses meilleurs voeux pour l'année 2001 à toute la population.



**La première thérapie génique réussie dans le monde
pour les "bébés-bulles" le fut grâce au soutien du Téléthon.**

Le Cercle des Jeunes de BOUVERANS

a contribué à ce pas de géant.

Les malades, les chercheurs et l'AFM le remercient.

BERNARD BARATAUD
PRÉSIDENT



LA GRANDE TENTATIVE

Du côté de l'école

Prochains congés :

- Hiver : Du vendredi 26 février au lundi 5 mars 2001
- Printemps : Du samedi 14 avril au jeudi 3 mai 2001
- Eté : Samedi 30 juin 2001

Samedis libérés :

- 13 janvier 2001
- 17 mars 2001
- 19 mai 2001
- 27 janvier 2001
- 7 avril 2001
- 2 juin 2001
- 10 février 2001

Effectifs au 26-10-2000

2000	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
BANNANS	8	7	5	7	6	6	10	7	8	64
BOUVERANS	2	2	4	5	6	2	1	5	3	30
BULLE	2	8	4	4	3	4	4	5	6	40
DOMPIERRE	3	3	2	3	3	5	4	3	1	27
LA RIVIERE	9	7	13	10	5	20	7	14	9	94
TOTAL	24	27	28	29	23	37	26	34	27	255

55 mat. Bannans.

2001	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
BANNANS	3	8	7	6	7	6	6	11	8	62
BOUVERANS	5	2	2	4	5	6	2	1	5	32
BULLE	3	2	9	4	4	3	4	4	5	38
DOMPIERRE	6	3	3	2	3	3	5	4	3	32
LA RIVIERE	6	9	6	13	10	5	20	7	13	89
TOTAL	23	24	27	29	29	23	37	27	34	253

2000-2001 : 231 enfants scolarisés. (Pas de 2 ans)

Prévisions 2001-2002 : 230 enfants scolarisés.
(au 26-10-2000)

Aide au travail scolaire personnel

Le nouveau projet d'école du RPI ayant encore pour thème l'aide aux enfants en difficulté et l'un des axes étant les relations et la communication avec les familles, les représentants des parents d'élèves et les enseignants du RPI souhaitent la mise en place d'un système d'aide au travail personnel pour les enfants dont les parents le désirent.

Afin de mettre en place une structure permettant cette aide, nous avons constitué un groupe de travail comprenant les enseignants et l'association de parents d'élèves.

Tous les parents sont confrontés tôt ou tard aux difficultés rencontrées par leurs enfants à l'école, l'exécution des devoirs le soir servant souvent de révélateur. Cet instant est privilégié pour aider l'enfant dans les matières pour lesquelles il y a problème ou pour revoir certaines choses non acquises.

Cela peut être aussi l'occasion pour l'enfant de choisir ou de parler d'une activité qui l'intéresse ou le questionne (lecture, dialogue, etc.).

Mais il n'est pas toujours aisé d'aider son propre enfant dans son travail. Avec davantage de recul et une approche différente des choses, une personne extérieure à la famille peut parfois apporter quelque chose de plus.

Il nous paraît également important de ne pas effectuer cette démarche dans un cadre scolaire (locaux scolaires ou aide assurée par les enseignants).

Aussi nous souhaitons encore nous diriger vers un système d'aide individuelle ou par petits groupes (deux ou trois enfants) totalement gratuit.

Ce travail serait réalisé après la classe

au domicile de la personne volontaire pendant une durée et suivant une fréquence restant à déterminer.

On peut aussi imaginer des échanges entre enfants d'une même classe, entre les familles ou dans un même village.

Le but de cet article est donc de vous informer de nos projets et de lancer un appel pour continuer à nous aider.

Cette démarche étant fondée sur le bénévolat, il est indispensable que nous ayons un nombre suffisant de volontaires pour démarrer l'expérience.

Il peut y avoir plusieurs formules et nous sommes ouverts à toutes les initiatives.

Toutes les personnes volontaires seront les bienvenues, parents d'élèves actuels ou anciens, retraités, étudiants, etc.

Afin de pouvoir commencer avant la fin du 1er trimestre scolaire, les réponses doivent nous parvenir avant le 30 novembre 2000.

Après cette date, nous réunirons les personnes intéressées pour donner les informations nécessaires et écouter les différentes suggestions.

Nous espérons que cette démarche rencontrera un écho favorable parmi vous et attendons de nombreuses inscriptions dont dépendra la réalisation de ce projet.

L'association de parents d'élèves du RPI
Les enseignants

.....
" *Inscriptions dans les différentes écoles* "
" *du RPI. ou auprès des représentants* "
" *des parents d'élèves.* "
.....

Aux amis de la pêche

La fin de ce siècle et cette année 2000 qui s'achève ont sûrement fait s'interroger bon nombre de gens sur leur avenir. Il en est de même des pêcheurs qui pensent maintenant à leur rivière et à tout ce qui la peuple.

Il fut un temps où tout le monde pouvait profiter des richesses naturelles sans se soucier de ce qui pouvait bien se passer plus tard. Aussi, sommes nous peut-être allés un peu trop loin. La rivière a été détériorée par toutes sortes d'interventions et de pollutions et la faune en a subi les conséquences ainsi que les pêcheurs.

En tout cas, une prise de conscience générale nous a fait penser que l'on pouvait peut-être réparer le mal qui avait été fait avant qu'il ne soit trop tard.

Et voilà que notre rivière se voit restaurée en partie et que l'on se préoccupe de la qualité de son eau et de son peuplement.

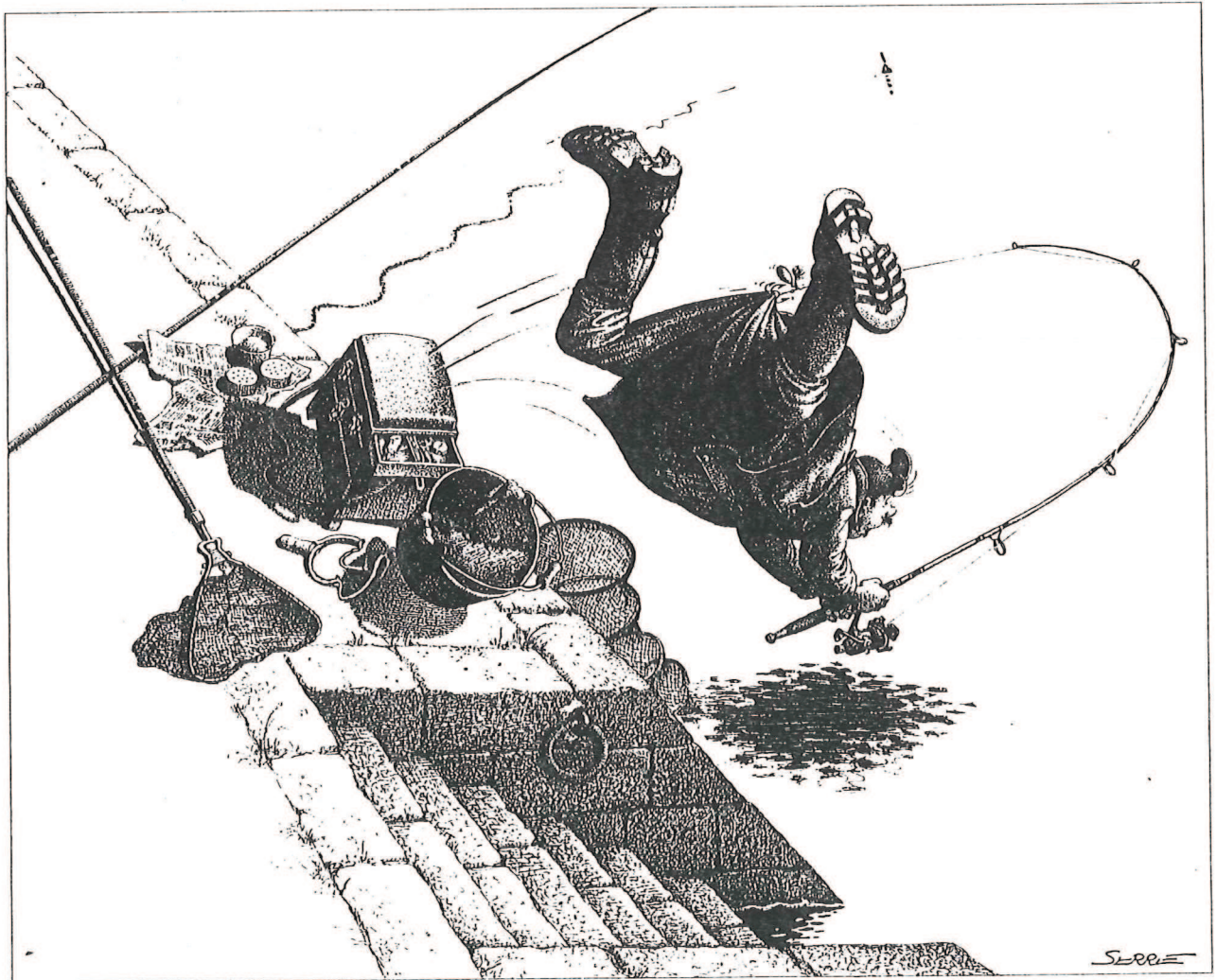


Je voudrais attirer l'attention des pêcheurs sur le fait que si un jour nous retrouvions la rivière que nous avons connue il y a bien longtemps, nous sachions la préserver pour nous et ceux qui viendront après nous. Si nous pouvions pratiquer notre passion simplement pour le plaisir et non pour le profit ! Pourquoi le pêcheur ne changerait-il pas de mentalité ? Nous ne sommes pas là pour exploiter au maximum les ressources de la rivière mais au contraire pour avoir le plaisir de pouvoir toujours garder une bonne population piscicole.

Préparons nos futures parties de pêche qui, je l'espère, seront pleines de sensations nouvelles.

Je vous souhaite à tous de bons moments au bord de l'eau.

Olivier BOURGEOIS



Tribune libre

Bilan d'un siècle

Chiffres en vrac

9 millions de morts : 1ère guerre mondiale.
40 millions de morts : Communisme Stalinien.
50 millions de morts : Hitler et la 2ème guerre mondiale.
11 millions d'enfants au monde victimes de malnutrition, de la guerre, du S.I.D.A.
361 millions de personnes infectées par le S.I.D.A. dont 3 millions de morts en 2000.
48 000 viols en France en 1999.

140 milliards de F : Trou du Crédit Lyonnais comblé par les contribuables français soit 10 000 F par foyer fiscal.

200 milliards de F : Programme avion Rafale-recherche + construction.

300 millions de F : 1 avion Rafale.

20 milliards de F : Porte avion Charles De Gaulle, en cale sèche aujourd'hui pour vice de Construction.

60 millions de F : Coût du sommet Européen à Biarritz.

Sommet de Nice :

4 000 chambres retenues de 1 000 à 12 000 F la nuit.

650 000 F de cadeaux aux délégations étrangères.

501 millions de F : promesses de dons au Téléthon. La Recherche Médicale a besoin de fonds-Cancer, Maladies Génétiques, Maladies Cardio-vasculaires. **Une note d'espoir** avec la solidarité populaire lorsque les gouvernements n'ont pas pour priorité la Santé Publique.

Santé publique

Scandales médicaux : Affaire du sang contaminé, produits dérivés.

Des grandes sociétés (dont Biopharm et Albovina) organisent encore aujourd'hui un trafic mondial de sang venu d'Afrique, transformé via l'Autriche, mal contrôlé et revendu en Asie. L'enjeu économique se chiffre en dizaines de milliards de francs.

Un saucisson et une boîte pour chat sont plus contrôlés que ces produits dérivés du sang.

Ces multinationales construisent des fortunes sur la mort des gens. Que les responsables et coupables ne trouvent jamais le chemin de la dignité et du respect. Au Japon, les dirigeants de ces firmes abjectes ont présentés des excuses nationales et le trafic de sang contaminé est ressenti comme une honte publique. C'est, à ce jour, le seul pays au monde à reconnaître le scandale.

O.G.M. : Quelques grandes sociétés agroalimentaires supranationales ont mis au point de nouvelles espèces en introduisant dans les plantes des gènes qui leur permettent de résister aux maladies. Plus de pesticides, d'insecticides coûteux et polluants... Tromperie!.. Ces gènes

de résistance pourront se retrouver dans le génome de plantes indésirables contre lesquelles la lutte deviendra impossible (pollinisation par les insectes, le vent...). Le seul but de ces entreprises reste le profit grâce aux coûts de production abaissés. Pour emporter l'adhésion des pouvoirs publics hésitants, du monde agricole, ces industriels ajoutent que la faim dans le monde peut être vaincue... Foutaise!.. La faim qui tue actuellement tant d'êtres humains dans les pays les plus pauvres n'est pas due à un manque globale de nourriture. Les réserves sont disponibles dans tous les grands pays industrialisés. Les stocks de céréales, de viande, de beurre... sont innombrables. La distribution est rendue impossible par le manque de volonté politique, l'intérêt à laisser ces pays dans le désordre et la misère, le pillage de leurs matières premières est plus facile, d'autant que les guerres locales permettent l'écoulement de nos stocks d'armes et font la fortune de politiques et d'industriels peu scrupuleux.

Sous le couvert de mondialisation et de libéralisme c'est une dictature économique qui est mise en place par des firmes toutes puissantes dont les gouvernements sont les complices.

Armement

La compétition entre l'Ouest et l'Est a abouti en 50 années à une accumulation d'engins de destruction. Les principales puissances commencent à prendre le danger au sérieux. Les accords péniblement négociés n'ont permis qu'une réduction partielle de cet arsenal. En France, il reste toujours une puissance nucléaire capable de détruire 450 fois notre planète. Qu'en serait-il si un dictateur atteint de paranoïa, raciste et xénophobe prenait le pouvoir par des voies légales mais manipulées? Un certain petit moustachu, malade, fanatique et brillant orateur y est parvenu en 1933... heureusement l'arme suprême n'existait pas.

L'humanité doit se méfier d'elle-même.

Sport

"La compétition tue le sport" Albert Jacquart.

L'importance du rôle de l'argent dans l'événement en est la preuve. La compétition sportive n'est plus qu'un emballage publicitaire. Les conséquences financières d'une défaite sont d'une telle importance que la dérive vers la tricherie, la corruption, le dopage est inévitable et incontrôlable. A la fin d'un match perdu on licencie l'entraîneur... La plupart des activités qui sont présentées aujourd'hui comme du sport usurpent ce titre. Très médiatisées, elles ne sont que des spectacles dédiés au pouvoir de l'argent.

Chaque footballeur de l'équipe de France a touché une prime post-Coupe du Monde : 50 années de S.M.I.C.

Il y a 20 siècles, un gladiateur était acheté à prix d'or pour distraire le peuple au Colisée par la Rome décadente. Aujourd'hui on recrute des joueurs africains, quitte à bafouer les lois sur l'immigration et la déontologie humanitaire, en payant des sommes qui pourraient soulager des familles misérables pendant plusieurs années... Sommes-nous, nous aussi décadents?

Le siècle des "affaires". corruption, incompétence,

irresponsabilité, incohérence, détournement,
désinformation, enrichissement crapuleux, lâcheté,
ignominie



Conclusion

Ne cherchons plus l'amélioration du niveau de vie grâce à la croissance, au seul profit, tous les médias savent mobiliser autour de cette idée. Les richesses naturelles ne sont pas inépuisables, l'argent n'est pas but en soit. Il faut plutôt partager, distribuer justement.

Deux milliards d'humains n'ont pas accès à l'eau potable, trois millions de français vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

Cherchons une organisation de la solidarité entre les hommes.

L'amélioration du sort des hommes est venue du développement des activités non marchandables, mais coûteuses, nées des luttes populaires : la justice, la santé, l'éducation, les loisirs, la culture, la recherche. La poursuite dans ce bon sens est souhaitable mais nécessitera un alourdissement justement réparti des impôts. Peut-on refuser l'éducation à un enfant, la santé à un exclu, du travail à un handicapé sous prétexte du manque d'argent ou d'une assurance insuffisante?

Jean Létondal

Les sages

"Si l'homme n'a pas la sagesse de respecter la vie, le monde ne risque-t-il pas de continuer sans lui?" Théodore Monod (biologiste-humaniste).

"La démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat." Coluche.

"Le XXème siècle est celui des 2 guerres mondiales et d'une multitude de prétendues petites guerres qui ont emporté une multitude de vies. Ce fut le siècle d'un nombre de génocides sans précédent dans l'histoire de l'humanité. L'homme s'est fixé comme objectif de bâtir une société efficace sur le plan économique et juste sur le plan social. Pour l'instant, elle n'est ni l'un ni l'autre." Andreï Sakharov (physicien-prix Nobel).

"La dignité de l'Homme consiste à prendre en main son devenir, à choisir. Aujourd'hui, plus sans doute que jamais au cours de notre histoire, nous sommes face à une bifurcation : d'un côté la voie facile de la domination de quelques-uns sur la multitude des démunis - une société fondamentalement esclavagiste, efficace, ordonnée, mais où la presque totalité des hommes vivront sans espoir -; de l'autre, le chemin escarpé, périlleux, d'une recherche de l'égalité entre tous les membres de l'espèce, la construction jamais achevée d'une société où tous les hommes se sentiraient chez eux partout sur la Terre des Hommes.

La barbarie ou la démocratie, il faut en décider aujourd'hui." Albert Jacquart (polytechnicien - Expert en génétique-biologiste - Président d'honneur de Droit au logement et Droits Devant).

Effet de serre, effet de mode !!!

Parler d'écologie et d'environnement peut, aux yeux de certains, relever d'un courant intégriste et « d'anti-progrès ». L'image de l'écologie est à la fois à la mode mais également dans nos villages, synonyme d'une catégorie d'emplois non productifs et consommateurs de subventions et d'argent public.

Et pourtant dans ce domaine, la réflexion s'impose à l'échelle locale (développement de sa commune, de son canton : pratiques agricoles, épuration des eaux), nationale (gestion de nos déchets radio-actifs), planétaire (pollution atmosphérique, effet de serre).

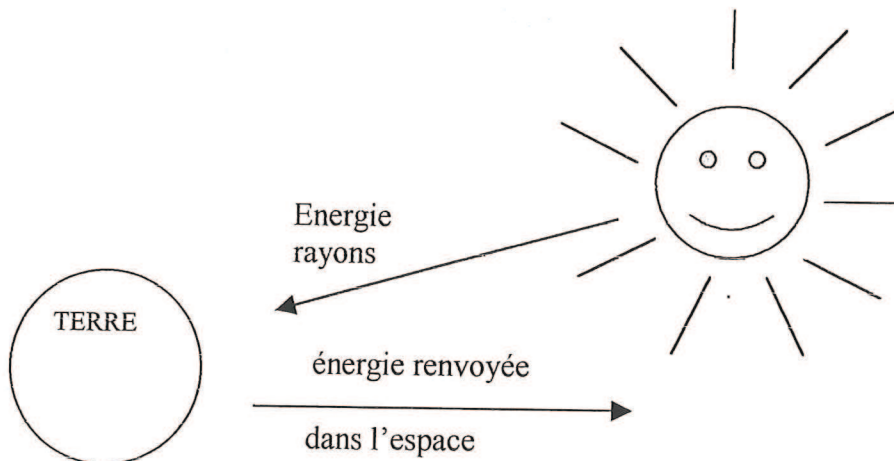
Si ces réflexions s'étalent à longueur de colonnes dans la presse et au fil des journaux télévisés ou radiophoniques, n'est-ce pas la preuve de la gravité et de l'importance de ce débat ?

Et ne seraient-ce pas les détracteurs de cette prise de conscience écologique qui sont les plus retardés ?...

Par le biais de ces quelques lignes, je vous propose pour ce premier semestre de cibler mon propos sur un problème planétaire préoccupant, le fameux « effet de serre ».

Qu'est-ce que l'effet de serre ?

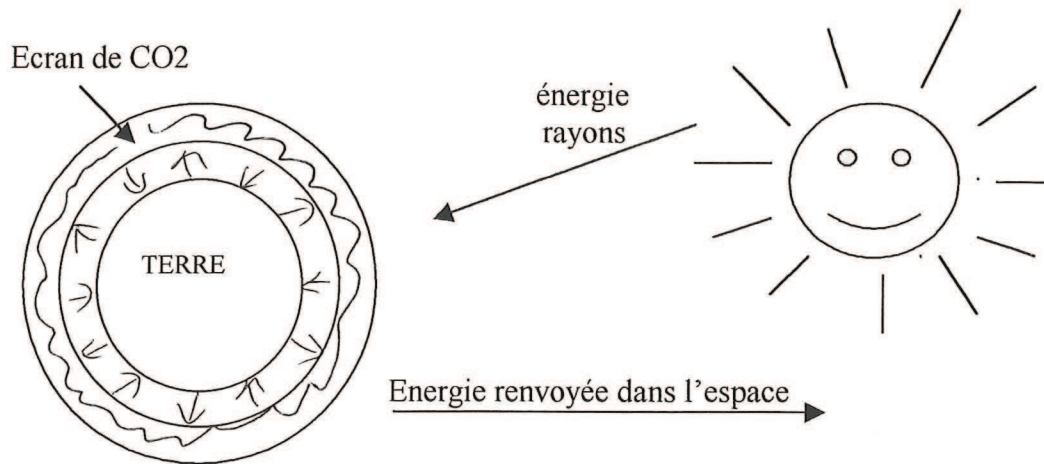
Il s'agit d'un phénomène qui affecte les échanges de chaleur à l'échelle de la surface terrestre. La chaleur (donc la température) qui règne en tout point du globe, provient de l'énergie reçue du soleil, diminuée de la quantité renvoyée par la surface de la terre.



La terre se comporte comme un miroir et ne garde pas toute l'énergie reçue du soleil. (Dans le cas contraire, aucune vie ne serait possible par suite d'un échauffement intense).

Aujourd'hui nous rejetons dans l'atmosphère des quantités considérables de gaz carbonique, issue des transports, de l'industrie, des ménages...

Ce gaz carbonique s'accumule dans l'atmosphère et joue le rôle d'un écran vitré comparable à celui d'une voiture garée au soleil ou de la serre d'un maraîcher.



La quantité de chaleur qui devait être réfléchiée et renvoyée dans l'espace ne peut plus sortir complètement de l'atmosphère : elle reste prisonnière à cause de la couche de CO₂ en majorité (ainsi que d'autres gaz comme le méthane ou le monoxyde de carbone).

Les conséquences :

Les scientifiques par le calcul et les mesures, en tout point du globe connaissent la quantité actuelle de gaz à effet de serre et l'évolution précise de la température depuis un siècle.

On s'aperçoit que le climat de la terre s'est significativement réchauffé et que ce réchauffement s'accélère.

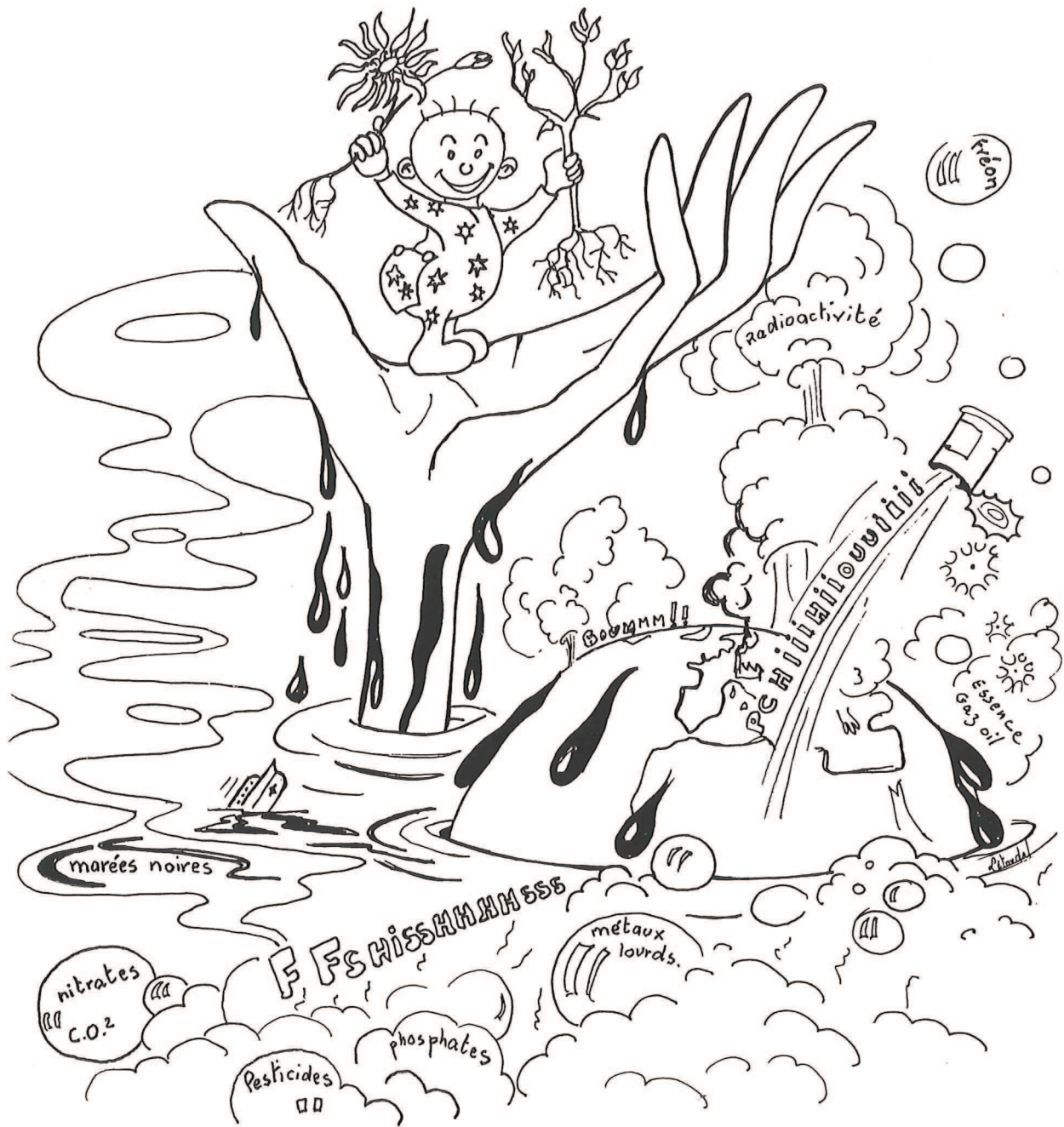
Depuis quelques mois, à la suite d'études et de discussions nombreuses et sûres, tout le monde est à peu près d'accord pour considérer que, même si par le passé, la terre a parfois été plus chaude qu'aujourd'hui, le réchauffement observé à l'aube du troisième millénaire est dû à nos rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Plus grave : la quantité présente dans l'atmosphère actuellement laisse penser que l'augmentation de température pourrait être dans le prochain demi-siècle considérable (2 à 3°C pour les plus optimistes à 5 ou 6°C pour les plus pessimistes ce qui serait alors catastrophique pour l'homme, son économie, ses ressources alimentaires, son occupation de la planète).

Tempêtes, avalanches et absence de neige...

Doit-on penser que les phénomènes climatiques catastrophiques observés chez nous (tempête du 26.12.99) ou en d'autres points du globe (torrents de boue en Amérique du sud, inondations...) sont déjà le résultat de cet effet de serre ?

De plus en plus d'arguments nous laissent penser que oui. Il y a peu de chances que ces événements ne soient que le fruit de variations routinières du climat de la terre.



L'avenir sera vert, ou ne sera pas.
Nous avons emprunté la terre à nos enfants, laissons-la leur propre !...

Vers des solutions ?

La seule solution rationnelle consiste à stopper le plus vite possible le rejet des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Cette prise de conscience globale interpelle les états qui cependant n'arrivent pas à modifier leur économie pour moins polluer l'air.

Localement nous sommes responsables de tout cela : si chacun de nous acceptait les conséquences d'une diminution de la pollution atmosphérique, les pouvoirs publics agiraient dans le bon sens : co-voiturage, réduction des transports, de la consommation de gaz-oil, d'essence, adoption de chauffages non polluants (gaz, bois...), amélioration des chaînes de production agricoles industrielles. Tout cela nous touche et affecte notre portefeuille, nos modes de vie et nos modes de production.

Penser globalement ; agir localement :

Personnellement, en temps qu'agriculteur d'une part et père de famille d'autre part, je suis sensible et très perméable à toutes ces réflexions. Je reste responsable de mes pratiques, et inquiet pour l'avenir de mes enfants.

Toutes mes interrogations me conduisent à me documenter et à m'informer à toutes les sources vérifiées, et à me rapprocher de ceux qui oeuvrent dans ce sens de la gestion durable et de la protection de l'environnement.

André Defrasne.

Polluer : radiographie d'un suicide

Polluer, c'est émettre du CO₂ par combustion d'énergie : pétrole et charbon. 6 milliards de tonnes sont émises chaque année avec l'énergie : industries, véhicules, et 1,5 milliards est dû à la déforestation notamment en Asie et au Brésil (Amazonie).

En 1997 à Kyoto les pays pollueurs : Etats-Unis et Europe avaient décidé de réduire de 7 % pour les Américains et de 0,6 % pour les Européens leurs émanations dangereuses pour le devenir de la planète.

En 2000 à la Haye, les dirigeants sont à nouveau réunis pour un constat tragique :

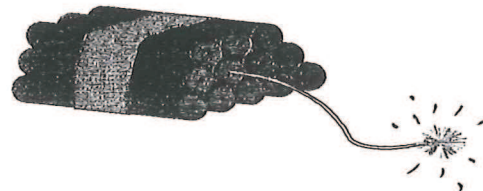
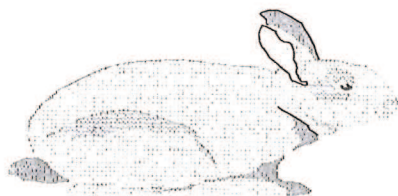
- U.S.A. : + 11 %

- France : + 6,5 %

Seule l'Allemagne, moteur de l'Europe, a baissé de 12 %...le "Germanique" sait se discipliner contrairement au "latin" laxiste.

Pour espérer un avenir à notre planète, à nos enfants, sans problème majeur, les Etats Unis devront réduire dès à présent de 23,3 % et l'Europe de 14 % les émissions de CO₂. Les "Maîtres du monde" préfèrent payer des milliards de dollars d'amende plutôt que d'influer peut être sur la reprise économique... On appelle cela un suicide !

Jean LETONDAL



Arrêtons le massacre

Quelle terre laisserons-nous à nos enfants ? Beaucoup plus de gens devraient se remettre en question et se comporter en hommes responsables sur le sujet très complexe de la protection de l'environnement.

Arrêtons de jouer aux apprentis sorciers et analysons le comportement de chacun face notamment à notre agriculture.

Tout le monde connaît le contexte économique agricole d'aujourd'hui, mais est-ce une raison pour tout détruire ? Le métier d'agriculteur est constamment soumis à des aléas (sécheresse, inondations, gelées tardives, épidémies et autres...) et nous ne disposons pas de solutions radicales. Le paysan doit apprendre à s'accommoder de ces situations et selon un esprit de civisme, doit cultiver sa terre « en bon père de famille ».

Le poulet à la dioxine, le veau aux hormones, l'arrivée des OGM et maintenant la vache folle doivent nous faire réfléchir. Une catastrophe comme la pullulation des campagnols ne doit-elle pas se régler de façon naturelle ? La lutte chimique n'apporte qu'un maigre résultat à court terme et compromet au rééquilibrage naturel par les prédateurs directs qui sont les renards, les rapaces et les petits carnivores. Ceux-ci doivent être intégralement protégés.

La méthode chimique contribue par ailleurs à entretenir le phénomène, car il apparaît que les zones traitées sont beaucoup plus vulnérables à long terme.

Et si le campagnol effectuait à la place de la charrue, qui a disparu de nos régions, le travail nécessaire d'aération du sol ?

Les traitements à base de bromadiolone ont déjà engendré la destruction de très nombreux animaux sauvages (grands ducs, faucons crécerelles, hiboux, lynx, chevreuils, sangliers, renards, lièvres, martres, fouines...) sans compter bien évidemment les cadavres de ceux qui n'ont pas été retrouvés. L'agonie de ces animaux dure entre 4 à 10 jours en fonction de la quantité de cet anticoagulant ingéré. Faut-il attendre quelques années pour que les chercheurs révèlent que la bromadiolone engendre telle ou telle pathologie ?

Toujours plus de bromadiolone, toujours plus d'hectares traités et le campagnol est toujours présent !!!

La lutte chimique de grande envergure à laquelle on assiste depuis quelques années me paraît incompatible avec la défense des produits du terroir (comté, morbier, mont-d'or, emmental grand cru...). Dans ces conditions, les belles campagnes publicitaires pour le comté ne sont que tromperie pour le consommateur.

Alors j'invite tous ceux qui, comme moi, se sont trompés une première fois en traitant les campagnols à la bromadiolone à opter pour des solutions moins catastrophiques pour la nature.

Ne laissons plus croire à la société que le monde agricole est indifférent à la dégradation de notre terre pour que nous puissions encore longtemps vanter notre si beau métier.

Le point de vue d'un agriculteur,
André Defrasne.

ETAT CIVIL

Naissance

Juliette Fouquet - 22 août

Valentin Drezet - 3 décembre

Mariage

Florian Drezet et Sandrine Baroche

le 26 août

Décès

Marthe Peccllet née Jacquin - 3 août

Camille Valion - 23 octobre

